

COMMUNE D'ÉCHIRÉ
(Département des Deux-Sèvres)

AVIS AU PUBLIC
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira le vendredi 2 juin 2023 à 18h00
en mairie d'Échiré, salle Delphin Debenest.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments cordiaux.

A Échiré, le 25 mai 2023



Le Maire,

Thierry DEVAUTOUR

ORDRE DU JOUR

0- Réception de Mme Patricia GUICHARD, comptable public

1- Approbation du procès-verbal du 28 avril 2023

2- CAN

2.1 Informations

2.2 Conseil Communautaire du 9 mai 2023

3- SIC, SIEDS, SECO

3.1 Informations

3.2 Renouvellement convention partenariat SIGIL SIEDS

3.3 Délégués au SIEDS : modification représentation

4- CCAS - Affaires sociales

4.1 Informations

4.2 Convention d'occupation temporaire 67 rue de la Poste

5- Budget-Administration générale

5.1 Compte Financier Unique 2022 – Présentation et approbation

5.2 Admission en non-valeur

5.3 Renouvellement ligne de trésorerie

5.4 Adhésion au service « archives » du Centre de gestion

5.5 Composition commission de contrôle de la liste électorale

6- Equipements publics

6.1 Dénomination du CIS

7- Voiries Réseaux

7.1 Informations

7.2 Convention financement travaux effacement réseaux à Ternanteuil-Tranche 2

7.3 Réfection voirie – Approbation devis

8- Développement durable

8.1 Présentation SEDD et actions en cours

9- Associations-Animations

9.1 Présentation des animations estivales

9.2 Vote des subventions pour 2023

10- Affaires scolaires et périscolaires – Petite Enfance

10.1 Informations

11- Personnel communal

11.1 Augmentation durée hebdomadaire de travail poste d'adjoint d'animation

11.2 Recrutement animateurs CDD pour l'ALSH des vacances d'été et mini-camps 2023

11.3 Poste de conseiller numérique

12- Numérique

12-1 Information

13- Information-Communication

13.1 Compte-rendu des décisions du Maire

13.2 Info communication